

Avril 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3 <i>Messe 16h</i>
4 	5 Lundi Saint	6 Séance du Conseil	7 	8	9	10 <i>Messe 16h</i>
11	12	13	14 	15	16	17 <i>Messe 16h</i>
18	19	20	21 	22	23	24 <i>Messe 16h</i>
25	26	27	28 	29	30	

Mai 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1 <i>Messe 16h</i>
2	3 Séance du Conseil	4	5 	6	7	8 <i>Messe</i>
9	10	11	12 	13	14	15 <i>Messe</i>
16	17	18	19 	20	21	22 <i>Messe</i>
23	24 	25	26 	27	28	29 <i>Messe</i>
30	31					



Collecte de feuilles



CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2021 DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi le 12 janvier 2021
Lundi le 1^{er} février 2021
Lundi le 1^{er} mars 2021
Mardi le 6 avril 2021
Lundi le 3 mai 2021
Lundi le 7 juin 2021
Lundi le 5 juillet 2021
Mardi le 7 septembre 2021
Lundi le 4 octobre 2021
Lundi le 15 novembre 2021
Mardi le 14 décembre 2021



Conformément aux diverses recommandations émises par le gouvernement et les autorités de la Santé publique du Québec, dont l'arrêté ministériel 2020-004, les séances se tiennent à huis clos. Un enregistrement audio de la séance est, par la suite, publié sur le site internet de la Municipalité. Les citoyennes et citoyens sont invités à transmettre par courriel à direction@saintgerardmajella.ca ou par écrit leurs questions avant midi (12h) jour de la séance.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

L'article 314.2 LERM prévoit qu'au cours de la période qui commence à 16h30 le 30^e jour précédent celui fixé pour le scrutin d'une élection générale (7 novembre 2021), donc à partir du 8 octobre 2021 16h30, le conseil d'une municipalité locale ne peut siéger (séance ordinaire et extraordinaire), sauf s'il y survient un cas de force majeure nécessitant son intervention. Dans une telle situation, les délibérations ne peuvent porter que sur le sujet en cause.

Centre de services municipaux

444, rang St-Antoine, Saint-Gérard-Majella (Québec) J0G 1X1
Téléphone : 450 789-5777 Télécopieur : 450 789-0065
Courriel : direction@saintgerardmajella.ca
Site web : www.saintgerardmajella.ca

HORAIRE:
Lundi au jeudi de 8h à 16h

Employés municipaux

Direction générale : Anny Boisjoli
Secrétaire-trésorière adjointe : Marie-Claude Chartier
Inspecteur en urbanisme : Michel Bradner
Inspecteur mun. : Serge Lebrun 450 789-5542
Inspecteur mun. : Stéphane Morin : 450 494-0823

Membres du conseil municipal 2017-2021

Maire

Georges-Henri Parenteau 450 789-2617
maire@saintgerardmajella.ca

Conseillers

Éric Tessier 450 789-0947 Responsable de la voirie
etessier@saintgerardmajella.ca

Yvan Côté 450 789-2146 Régie d'incendie Pierreville / SFL
ycote@saintgerardmajella.ca Comité consultatif d'urbanisme

Louis St-Germain 450 789-0038 Responsable des loisirs
lstgermain@saintgerardmajella.ca Responsable de la sécurité civile
Comité consultatif d'urbanisme

Jacques Mondou 450 789-5664 Maire suppléant
jmondou@saintgerardmajella.ca Régie incendie Pierreville / Saint-François-du-Lac
Responsable de la sécurité civile

Claude Villiard 450 789-3143 Responsable de la politique familiale et des aînés
cvilliard@saintgerardmajella.ca Substitut régie incendie

Services aux citoyens

Coop de santé Shooner/Jauvin : 450 568-3296 SPAD : 855 472-5700
COOP Internet Pierre-de Saurel : 450 782-3306 Bureau de poste : 450 789-2317
Transport adapté et collectif : 450 746-7827 Presbytère : 450 789-2115
Maison funéraire S. Jacques et Fils 450 743-5566

Avis au public.

Afin de se conformer aux exigences du gouvernement, vous devez prendre rendez-vous au 450 789-5777 ou par courriel à direction@saintgerardmajella.ca si vous souhaitez nous rencontrer.

POUR TOUTES QUESTIONS, VEUILLEZ NOUS CONTACTER AU :

☎ 450 789-5777
🌐 www.saintgerardmajella.ca
✉ direction@saintgerardmajella.ca

Merci.

Comptes de taxes municipales 2021

Les comptes de taxes ont été expédiés par la poste. Si vos taxes sont supérieures à 300\$, vous pouvez les acquitter en 3 versements :



1^{er} versement : 24 mars 2021
2^e versement : 23 juin 2021
3^e versement : 22 septembre 2021

RESSENTIR

c'est recevoir un message

Commandez vos outils

Découvrez la Campagne de promotion de la santé mentale 2020-2022.

MOUVEMENT SANTÉ MENTALE QUÉBEC

Promouvoir, Soutenir, Outiller.

PRÉSENT PARTOUT AU QUÉBEC ET ENGAGÉ DANS LES RÉGIONS PAR L'ACTION DE SES ORGANISMES MEMBRES :

SMQ - Bas-Saint-Laurent • SMQ - Chaudière-Appalaches • SMQ - Côte-Nord
 SMQ - Haut-Richelieu • SMQ - Lac-Saint-Jean • SMQ - Rive-Sud
 SMQ - Pierre-De-Saurel • ACSM - Filiale de Québec • ACSM - Filiale Saguenay
 CAP Santé Outaouais • Comité Prévention Suicide L-s-Q • PCSM • RAIDOAT

SOYEZ AU CŒUR DU MOUVEMENT !

etrebiendanssatete.ca

David Goudreault
Porte-parole

7 ASTUCES
POUR SE RECHARGER

Tous ensemble pour une bonne santé mentale



Fondation santé Bas Saint-François

Prise de rendez-vous – Prélèvements sanguins CLSC Pierreville : 450 568-2712 50, rue du Lieutenant-Gouverneur-Paul-Comtois Pierreville (Québec) J0G 1J0 Journées Lundi, mercredi et vendredi Vous n'avez pas de médecin de famille Inscrivez-vous sur la liste d'attente du gouvernement GMF centre du Québec	Lieu des prélèvements Centre communautaire 10 rue du Centre Communautaire Saint-François-du-Lac J0G 1M0 Heures 6h AM à 10h AM Pour toutes autres questions Fondation Santé Bas Saint-François 10A rue Georges, Pierreville (Québec) J0G 1J0 fondationsbsfrancois@gmail.com Téléphone : 450 494-3440
--	---



Messes paroissiales

Comme le curé M. Lionel Émard se remet d'une opération, la messe paroissiale du mois d'avril sera donnée tous les samedis à 16h00.

Élections de marguilliers

Puisque deux marguilliers ont quitté le comité, une assemblée des paroissiens sera faite le dimanche 25 avril 2021 à l'église de Saint-David, immédiatement après la messe de 11h00 afin de nommer leur remplaçant.

BUDGET 2021

Lors de la séance spéciale du 7 décembre 2020, le Conseil municipal a adopté par sa résolution numéro 2020-12-127, les prévisions budgétaires pour l'année 2021 comme suit :

REVENUS

Taxes générales	242 808 \$
Taxes de la police	42 284 \$
Taxes de la voirie mun.	43 015 \$
Taxes secteur - cour d'eau	12 145 \$
Total services municipaux	109 401 \$
Remises éoliennes	4 000 \$
Redevances UEL	250 \$
Étiquettes bacs noirs	120 \$
Loisirs et culture	5 000 \$
Services rendus	6 550 \$
Impositions des droits	3 300 \$
Intérêts et autres	700 \$
Transfert de droit	67 041 \$
Réseau routier	150 000 \$
Subvention MTQ	79 993 \$
Total des recettes	766 607 \$

CHARGES

Conseil municipal	36 753 \$
Administration générale	174 293 \$
Élections	7 000 \$
Évaluations	7 023 \$
Autres dépenses	9 000 \$
Sécurité publique	76 822 \$
Service de voirie	43 015 \$
Entretien municipal des chemins	217 543 \$
Éclairage municipal	3 800 \$
Eau potable	55 446 \$
Hygiène du milieu	17 011 \$
Santé et bien-être	2 000 \$
Urbanisation et développement	8 620 \$
Salle communautaire	1 500 \$
Parc et terrain de jeux	22 325 \$
Bibliothèque	150 \$
Frais de financement	44 906 \$
Affectations	39 400 \$
Total des déboursés	766 607 \$



Grille tarifaire 2021 Transport adapté et collectif rural

Intra-municipalité **

Zone 1
Sainte-Anne-de-Sorel
Saint-Joseph-de-Sorel

Zone 2
Saint-Robert
Sainte-Victoire-de-Sorel

Zone 3
Massuville
Saint-Aimé
Saint-Ours
Saint-Roch-de-Richelieu
Yamaska

Zone 4
Saint-David
Saint-Gérard-Majella

Passage tarif ordinaire	Passage tarif réduit*	Carte mensuelle Tarif ordinaire	Carte mensuelle Tarif réduit*
4.75 \$	3.25 \$	77.50 \$	46.50 \$

Tarification zone 1			
4.75 \$	3.25 \$	88.50 \$	53.00 \$

Tarification zone 2			
5.25 \$	3.75 \$	100.00 \$	60.00 \$

Tarification zone 3			
6.25 \$	4.25 \$	126.00 \$	75.50 \$

Tarification zone 4			
7.25 \$	4.75 \$	150.50 \$	90.50 \$

* Tarif réduit : 65 ans et plus, ou étudiants à temps plein (avec preuve de l'établissement scolaire)

** Massuville et Saint-Aimé seront considérés comme étant un déplacement intra-municipal

Transport adapté et collectif rural

Coût des livrets	
Livret de 20 billets de 0,25\$	4.25 \$
Livret de 20 billets de 0,50\$	8.50 \$
Livret de 20 billets de 0,75\$	12.75 \$
Livret de 20 billets de 2,00\$	34.00 \$
Livret de 20 billets de 3,00\$	51.00 \$
Livret de 10 billets de 5,00\$	42.50 \$

Grille tarifaire 2021

   	Billets unitaires			Carte mensuelle
	Quantité			
	1 à 9	10 à 24	25 et plus	Chaque
Tarif ordinaire	5.25 \$	5.00 \$	4.50 \$	104.50 \$
Tarif réduit	3.50 \$	3.35 \$	3.00 \$	68.50 \$
Pénalités (sauf absences)	5.00 \$			
Absences	10.00 \$			



SOUTIEN INFORMATION RESSOURCE

BESOIN D'AIDE ?
Soyez attentifs aux autres.
Offrez votre aide ou référez-les aux organismes ci-dessous.

COVID-19

POUR VOUS

ALIMENTATION

Groupe d'entraide Sorel-Tracy : 450 746-5611

Centre d'Action bénévoles du Bas-Richelieu : 450 743-4310
Dépannage alimentaire de 10 h à 12 h
Service de popote roulante

La Porte du Passant : 450 743-4803
Repas pour emporter de 11 h à 13 h

Carrefour communautaire l'Arc-en-Ciel : 450 785-2875
La popote roulante en milieu rural

Carrefour communautaire Saint-Roch-de Richelieu : 450 785-3515
Popote roulante, la livraison de commandes
d'épicerie Saint-Roch

Livraison d'épicerie
Escouade CJE Pierre-De Saurel Aide à la livraison
du lundi au mercredi 450 943-1441

DÉTRESSE

Accueil psychosocial MRC de Pierre De Saurel : 450 746-4545
Lundi au vendredi 8 h 00 à 21 h 00,
Samedi et dimanche : 8 h 00 à 16 h 00
poste 5133

La Traversée, Centre de prévention du suicide : 450 746-0303

**Association des Aidants(es) Naturels(les)
Du Bas Richelieu :** 450 730-0880

Groupe d'entraide l'Arrêt-Court : 450 743-6071
Pour personnes vivant de l'anxiété

Le Vaisseau d'or : 450 743-2300
Famille d'une personne atteinte de maladie mentale
boîte vocale

Maison La Source : 450 743-2821
Hébergement femme

Maison Le Passeur : 450 743-8403
Soutien téléphonique homme

Maison la Margelle : 450 746-2788
(dépendance) 24 h/7j

SOS violence conjugale : Soutien téléphonique 1-800 363-9010

Travailleuse de rue : 450 846-1283

• **URGENCES :** 911 locale

FAMILLE

Carrefour Naissance-Famille : 450 743-0359
Soutien téléphonique famille

Ligne Parents : 1-800-361-5085

Jeunesse J'écoute : 1-800-668-6868

AÎNÉS

Travailleuse de milieu pour aînés : 450 881-7017
Soutien téléphonique

Programme PAIR : 450 743-2703
Système d'appel quotidien personnalisé

Centre d'écoute Montérégie : 450 658-8509 et 1-877-658-8509

Vivre et vieillir chez soi Bas-Richelieu : 450 743-1584
du lundi au mercredi

SANTÉ

• Si la COVID-19 vous inquiète ou si vous présentez des
symptômes comme de la toux, de la fièvre ou une
perte soudaine de l'odorat et du goût sans
congestion nasale, vous pouvez composer
Pour les personnes malentendantes
(ATS), le 1 800 361-9596 (sans frais). 1 800 361-9596

• Info santé : 811

Pharmacies : Veuillez contacter votre pharmacie locale

FINANCES ET EMPLOI

**Association Coopérative Économie Familiale
Montréal-Est (ACEF) :** 450 908-0929

Carrefour Jeunesse-emploi Pierre-De Saurel : 450 743-1441

L'Orientheque : 450 730-0181

**Association des chômeurs et chômeuses
de la région de Sorel :** 450 743-7822

Action logement Pierre-De Saurel : 450 881-1910

**Organismes de défenses des droit sociaux de
Richelieu :** 450 743-4804

Collectif de défense des droits de la Montérégie :
Boîte vocale 450 746-7308 / 1-877-771-1164

Ressources disponibles dans la MRC de Pierre-De Saurel

ACCUEIL PSYCHOSOCIAL MRC DE PIERRE DE SAUREL : 450 746-4545 poste 5133

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI) 2021-2022-2023

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2021

Équipement informatique	
Enseigne lumineuse :	15 000\$
Réseau routier	
Asphaltage :	150 000\$
Marquage des lignes de rives :	6 000\$
Éclairage	
Ajout d'un lampadaire solaire :	3 000\$
TOTAL 2021 :	174 000\$

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2022

Réseau routier	
Asphaltage :	50 000\$
TOTAL 2022 :	50 000\$

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2023

Aqueduc	
Bouclage du réseau d'aqueduc :	50 000\$
TOTAL 2023 :	50 000\$

Règlement numéro 211-2021 décrétant l'imposition des taxes pour l'année 2021

Taxe foncière générale

0,2781 \$ par 100 \$ d'évaluation imposable

Taxe foncière voirie

0,0493 \$ par 100 \$ d'évaluation imposable

Taxe foncière sûreté du Québec

0,0484 \$ par 100 \$ d'évaluation imposable

Taxes de secteur – mise aux normes des installations septiques – Règlement 184-2016

Sera prélevé sur toutes les unités assujetties faisant objet du règlement d'emprunt 184-2016 relatif à la mise aux normes des installations septiques un montant établi selon l'endettement relatif à la dette de chacun.

Compensations pour l'enlèvement des matières résiduelles et recyclables

125,10 \$ par unité d'occupation permanente

60 \$ par autocollant vendu du 1^{er} janvier au 30 juin 2021

35 \$ par autocollant vendu du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021

Compensation pour le service d'aqueducs

150 \$ par unité desservie

Le tarif de base inclut une consommation de 20 000 gallons ou de 90.909 mètres cubes par unité.

Compensation pour la consommation d'eau

Chaque mètre cube d'eau consommé sera au coût de 1 \$ et chaque 1000 gallons sera au coût 4,50 \$.

Le tarif de base pour un compteur inactif est fixé à 65,00.

Des frais d'administration de 25 \$ par unité desservi seront facturés pour tout immeuble desservi hors du territoire de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella.

L'eau au compteur consommée en 2020 sera facturée sur le compte de taxes 2021.

Taxes spéciales – Entretien des cours d'eau

Tout compte provenant de la MRC de Pierre-De Saurel résultant de l'entretien ou de l'aménagement des cours d'eau sera réparti sur les biens-fonds des contribuables y intéressés situés dans le bassin versant du cours d'eau visé, par unité d'évaluation, au prorata de leur superficie contributive mentionnée dans la facturation de la MRC et sera recouvrable par une taxe spéciale appelée « cours d'eau » conformément aux dispositions du Code



Politique familiale et des aînés

Afin de pourvoir un mandat de révision, en partenariat avec la MRC de Pierre-De Saurel, de la Politique municipale des aînés et de son plan d'action, la Municipalité de Saint-Gérard-Majella est à la recherche de deux personnes aînées pour faire partie du comité. Vous pouvez téléphoner au 450 789-5777 si vous êtes intéressés à participer.

Aide financière de la Covid-19 du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

En ce contexte de pandémie, un montant de 7 718\$ a été reçu par la municipalité le 22 décembre 2020 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en paiement de l'aide financière dédiée aux municipalités. Un second montant de 3 508\$ a été versé en mars 2021. L'aide financière reçue en décembre a servi à acheter des portables de type IPAD aux élus ainsi qu'aux inspecteurs municipaux dans le but de pouvoir tenir les séances et faire du télétravail comme recommandé par le ministre.

Compost « gratuit »

Il y aura distribution de compost – Vendredi le 21 mai 2021

Où : Bureau municipal au 444, rang Saint-Antoine

Heure : À partir de 12h jusqu'à épuisement de la matière



Demande de permis en temps de pandémie

Nous vous rappelons que quiconque désirant effectuer des travaux de construction, d'agrandissement, de rénovation ou autres travaux, doit détenir préalablement un permis avant même de commencer vos travaux. De ce fait, pour tous vos projets pour l'année 2021, planifiez à l'avance vos travaux en communiquant avec l'inspecteur, M. Michel Bradner, au 450 789-5777 ou par courriel : urbanisme@saintgerardmajella.ca.



**MUNICIPALITÉ
DE SAINT-GÉRARD-MAJELLA**

ALERTES MUNICIPALES

**Centre de services
municipaux
Saint-Gérard-Majella**

**NOUVEAU
SERVICE
GRATUIT**

**Soyez informé
immédiatement
quand ça compte !**

Inscrivez-vous à notre système
personnalisé d'alertes
concernant votre municipalité.

Recevez les alertes municipales où vous le désirez, selon vos besoins
TÉLÉPHONE • MOBILE • SMS • COURRIEL

 circulation	 avis d'ébullition	 avis important	 dénigement	 risque de tornade
 alerte	 non-consommation de l'eau	 fuite de matière dangereuse	 incendie	 risque de verglas
 alerte environnement	 avis d'évacuation	 avis de confinement	 chaleur accablante	 eau brouillée



**INSCRIVEZ-VOUS
GRATUITEMENT !**

saintgerardmajella.ca • 450 789-5777

municipal du Québec. Il en sera de même des indemnités, dommages et intérêts, frais légaux et autres dépenses pouvant résulter de l'exécution du présent article.

Tarif pour l'occupation du domaine public et dérogations mineures

Des frais de 100 \$ sont exigés pour l'ouverture du dossier et l'étude préalable de toute demande relative à l'occupation du domaine public, et ce, en vertu du règlement 190-2016.

Des frais de 300 \$ sont exigés pour toute demande de dérogation mineure.

Tarifs et prix imposés pour services spéciaux aux travaux publics

Ouverture et fermeture de l'eau : 20 \$

Installation d'un nouveau compteur (nouvelle résidence) : Facturation égale au prix du fournisseur plus les frais d'installations.

Raccordement d'aqueduc : Les travaux de raccordement entre la ligne de propriété publique et la conduite principale d'aqueduc sont effectués par la municipalité.

Coût des raccordements : Lorsqu'il n'y a aucun service existant d'aqueduc entre la conduite principale (publique) et la ligne de propriété, les frais de raccordement sont d'un maximum de 1 500 \$.

Location de salle

Le coût de la salle est de :

20 \$ / heure d'utilisation pour des cours, formations ou autres;

200 \$ par jour pour une réception;

325 \$ pour une location pour des funérailles;

La salle est offerte gratuitement aux organismes communautaires et autres organismes reconnus par la Municipalité ainsi qu'à toutes les personnes autorisées par la Municipalité de Saint-Gérard-Majella à dispenser des services de loisirs ou de culture à sa population.





MISE EN GARDE – Vols de colis

Le temps des festivités de fin d'année approche à grands pas. Les célébrations prendront d'autres formes cette année pour respecter les consignes sanitaires et plusieurs d'entre vous achèteront leurs cadeaux par internet.

Afin de ne pas avoir de mauvaises surprises et éviter les vols de colis, nous vous invitons à prendre en note les conseils suivants :



- Consultez les options offertes par le service de livraison. Privilégiez la collecte du colis à l'un des points de dépôts offerts dans votre localité ou à l'un des comptoirs de détail sécurisés.
- Surveillez attentivement la progression du cheminement de la livraison de vos colis (au moyen du système de repérage électronique qui vous est offert), afin d'être présent au moment de la livraison.
- En cas d'absence, demander à une personne de confiance de ramasser le colis pour vous. Au besoin, modifiez l'adresse de livraison pour le domicile d'une personne de confiance qui sera disponible au moment de la livraison.
- Aménagez un endroit sécurisé (par exemple un coffre muni d'un cadenas) près de l'entrée de votre domicile pour le dépôt de vos colis. Prévoir des instructions au livreur de le verrouiller.
- Si possible, faites installer une caméra de surveillance visible de l'entrée et fonctionnelle.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UN VOL

Communiquez avec votre Service de police local ou la Sûreté du Québec au 310-4141 ou *4141 (cellulaire).



Pour visualiser le cahier des réalisations 2020 par la MRC de Pierre de Saurel, vous pouvez visiter le site : www.mrcpierredesaurel.com/realisations

Aînés actifs en mode virtuel sera offert à tous les citoyens via la page Facebook de la MRC de Pierre-De Saurel pour une période de 16 semaines, soit du 26 janvier au 13 mai. Advenant le cas que vous n'avez pas de compte Facebook, les cours seront mis en différé sur le site de la MRC. L'horaire des séances est la suivante :

Mardi : 9h avec Céline Gariépy

Jeudi : 9h avec Myriam Chevigny

Les vidéos seront également disponibles en tout temps dans la section vidéo de leur page Facebook. Elles pourront donc être réécoutées selon les besoins de chacun.





Inscription soccer 2021



Ligue amicale de soccer inter-villages Équipes de Saint-David et de Saint-Gérard-Majella

La ligue amicale de soccer concerne les municipalités suivantes :
Yamaska, Saint-David, Saint-François-du-Lac, Pierreville, Saint-Guillaume, Saint-Bonaventure et
Saint-Eugène. Le tournoi de fin de saison aura lieu à Saint-Guillaume (date à déterminer).
Nouveau, cette année, Saint-Robert qui est jumelée avec Saint-Aimé, Massueville et Saint-Marcel-de-
Richelieu pour former leur équipe se joindront à la ligue.

INSCRIPTION

Les inscriptions se feront par téléphone au 450-789-2288,
par courriel à info@stdavid.qc.ca ou
à l'hôtel de ville de Saint-David (16, rue Saint-Charles)
avant le jeudi 8 avril 2021 inclusivement.

(IMPORTANT de mentionner le prénom, le nom et la date de naissance du ou des enfant(s)
ainsi que le nom du parent, le numéro de téléphone et/ou l'adresse courriel lors de l'inscription.)

Lorsque la santé publique permettra la tenue de l'activité, une date sera fixée pour la remise
des uniformes. Lors de cette rencontre, les parents devront payer les frais d'inscription
et signer les formulaires.

* La carte d'assurance-maladie de l'enfant et
le dépôt de 20 \$ en argent seront requis lors de la remise des uniformes.*

** Le jeune doit fournir ses souliers de soccer, ses protège-tibias et ses bas noirs (obligatoires)**

CATÉGORIES ET COÛT

École de soccer (jeudi) – Années de naissance : 2014-2015-2016 (20 \$ / enfant + dépôt de 20 \$)
Nouveauté pour l'école de soccer (il y aura des joutes contre d'autres municipalités pour le plaisir)

Atome U-10 (mardi et jeudi) – Années de naissance : 2011-2012-2013 (40 \$ / enfant + dépôt de 20 \$)
Pee-Wee U-13 (mardi et jeudi) – Années de naissance : 2008-2009-2010 (40 \$ / enfant + dépôt de 20 \$)
Bantam U-16 (lundi et mercredi) – Années de naissance : 2005-2006-2007 (40 \$ / enfant + dépôt de 20 \$)

Maximum de 80 \$ par famille (+ dépôt de 20 \$ / enfant pour l'uniforme)

RECHERCHE D'ARBITRES ET D'ENTRAÎNEURS

Nous sommes présentement à la recherche d'arbitres (\$) et d'entraîneurs bénévoles
pour la saison de soccer 2021. Si vous êtes intéressés, veuillez laisser vos coordonnées
au 450 789-2288 ou info@stdavid.qc.ca

Site Internet de la ligue : <http://richyamaska.wix.com/ligueamicaledesoccer>

Page Facebook de la ligue : Ligue amicale de Soccer

Page Facebook du soccer Saint-David : Soccer St-David



MISE EN GARDE – Achats en ligne

Plusieurs d'entre vous commenceront sous peu leurs achats des fêtes et un grand nombre
opéra pour les faire en ligne.

ACHATS en ligne, avez-vous les bons réflexes ?

Êtes-vous à jour au niveau des conseils concernant la
fraude ? Sachez que les fraudeurs utilisent des
stratagèmes de plus en plus pernicieux et
malheureusement efficaces pour parvenir à leurs fins.
Si vous avez un doute concernant des achats en ligne,
n'hésitez pas à questionner.



C'est pourquoi nous recommandons pour vos achats
en ligne de :

- ne réaliser aucune transaction à partir de réseaux sans fil (Wi-Fi) publics;
- rechercher des sites de détaillants connus et fiables, disposant de sites Web sécurisés (débutant par « https:// »). Assurez-vous de la présence d'un cadenas en position fermée ou d'une clé en bordure de la barre d'adresse de votre navigateur.
- privilégier le téléchargement d'une application mobile d'un détaillant à partir de son site Web (sécurisé).
- maintenir à jour les programmes antivirus sur vos appareils.
- ne jamais donner de renseignements personnels lors d'un achat en ligne (par exemple, votre numéro d'assurance sociale ou votre date de naissance).

Pour les achats sur des sites de ventes et d'échanges de biens :

- vous renseigner sur le vendeur avant de procéder à une transaction.
- valider l'image de l'article avec des moteurs de recherche, tels que Google images.
- privilégier une rencontre en personne avec le vendeur afin de l'identifier et de constater la disponibilité de l'achat. Choisissez un lieu public, sécuritaire et privilégiez d'être accompagné.

Si vous avez malencontreusement suivi des indications et avez été victime d'une fraude, dénoncez-le aux policiers sans tarder.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter le site internet **À bas l'arnaque – Protégez-vous contre la fraude** : <https://www.pensezcybersecurite.gc.ca/fr/accueil>

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

Communiquez avec votre Service de police local ou la Sûreté du Québec au 310-4141 ou *4141 (cellulaire). Communiquez avec le Centre antifraude du Canada au 1 888 495-8501.

LA PRÉVENTION DES INFECTIONS :
Une responsabilité collective

Mise en œuvre des protocoles en milieux de soins

Toussez dans votre coude

Jetez vos mouchoirs

Lavez vos mains

Adoption des mesures d'hygiène reconnues

Québec.ca/coronavirus

Votre gouvernement

Québec

LOUIS PLAMONDON
Député de Bécancour | Nicolet | Saurel

307, route Marie-Victorin
SOREL-TRACY, QC, J3R 1K6
Tél.: (450) 742-0479 | Fax: (450) 742-1976
louis.plamondon@parl.gc.ca

www.louisplamondon.com

LouisPlamondonBQ

JEAN-BERNARD ÉMOND
Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
71, rue De Ramezay, bureau 101
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1
450 742-3781
jean-bernard.emond.ri@assnat.qc.ca



Cohabitation harmonieuse de la zone agricole en Montérégie
« NOTRE CAMPAGNE, UN MILIEU DE VIE À PARTAGER »

Une initiative de la Fédération de l'UPA de la Montérégie, de 13 MRC et de l'agglomération de Longueuil, soutenus par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

L'eau

L'eau est essentielle à la vie et indispensable à l'agriculture. Sa protection et une saine gestion sont des enjeux majeurs, non seulement pour l'environnement, mais également pour la pérennité des entreprises agricoles. Les producteurs utilisent donc des techniques pour limiter le gaspillage, par exemple, en arrosant au pied des plants ou en utilisant des systèmes d'irrigation performants. Ils évitent aussi le risque de pollution des eaux en encadrant étroitement l'utilisation des engrais et des pesticides, voire en la limitant ou en recourant à des alternatives plus écologiques. De leur côté, les éleveurs mettent en place des installations pour empêcher que les déjections animales atteignent les rivières et les nappes phréatiques.

Les sédiments d'origine agricole peuvent se retrouver dans les cours d'eau par le ruissellement et par le vent. Les producteurs adaptent donc leurs pratiques pour favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol. Ils peuvent ainsi aménager des plantations entre leurs cultures et le cours d'eau. Appelées bandes riveraines, ces portions de terrain jouent un rôle important contre l'érosion, en plus de former une zone tampon entre le champ et le plan d'eau.

Toutes ces techniques limitent l'impact des activités agricoles sur la santé de l'eau.